



Erreur paiement caissier

Par Abcd

Bonjour,

J'ai un soucis avec mon vendeur drive d'une enseigne de supermarché.

En effet, lorsque je suis allée chercher mon drive le vendeur s'est trompé de montant. Maintenant le drive me demande d'aller régler la différence. Suis-je dans l'obligation de le faire étant donné que l'erreur ne vient pas de moi ?

Merci à vous

Par yapasdequoi

Bonjour,

Oui. Vous devez payer le montant facturé.

L'erreur ne crée pas le droit.

Par Isadore

Bonjour,

Mais si vous ne voulez pas vous déplacer, vous avez le droit de leur dire que vous avez un empêchement, et leur demander un RIB, ou envoyer un chèque.